RCS : BEZIERS
Code greffe : 3402

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de BEZIERS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2014 B 00220
Numéro SIREN : 800 746 570
Nom ou dénomination : PHONES SHOP

Ce dépôt a été enregistré le 11/10/2019 sous le numéro de dépôt 6957

Formulaire obligatoire
(article 223 du Code général des impôts)

DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES

Liberté-Egalité-Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

N° 2065-SD
2019

le 11 OCT. 2019 2019B6957

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le 01012018 et clos le 31122018 x

Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemb e du groupe

Régime réel normal

Si PME innovantes, cocher la case ci-contre

A L'ENTREPRISE

SAS PHONES SHOP

SIRET 8 0 0 7 4 6 5 7 0 0 0 0 1 2

Adresse du siège social:
82 AVENUE SAINT SAENS
34500 BEZIERS

Ancienne adresse en cas de changement:

en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

SIRET

Activités exercées

Si ous avez changé d'activité, cochez la case

C

1 Résultat fiscal

Bénéfice imposable à 33 1/3% ou à 31% 0 Déficit

Bénéfice imposable à 15% 13 927

2 Plus-values

PV à long terme imposables à 15% [ ] Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets à 15%

PV à long terme imposables à 19% [ ] Autres PV imposables à 19% [ ] PV à long terme imposables à 0% [ ] PV exonérées (art. 238 quindecies)

3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches

Entreprises nouvelles, art 44 sexies [ ] Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A [ ] Pôle de compétitivité, art. 44 undecies

Entreprises nouvelles, art 44 septies [ ] Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies [ ] Zone de restructurationde la défense art. 44 terdecies

Bassins urbains à dynamiser(BUD), art.44 sexdecies [ ] Zones franches urbaines - Territoire entrepreneur, art 44 octies A [ ] Autres dispositifs

Société d'investissement immobilier cotée [ ] Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas) Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %

'i dans le secteur du logement social, art. 244 quater X

e collectivité

E

Nom
NIF

uies C-I-2), cocher la case ci-contre

Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe

Nom
NIF

OUI x NON Si oui, indication du logiciel utilisé CEGID

Nom et adresse du conseil:

CABINET AUT RE ASSOCI
18 RUE DES A

34500 BEZIERS

Tél:

CONFORME

Date: Lieu

Qualité et nom du signataire:

Signature

Formulaire obligatoire
(article 223 du Code général des impôts)

IMPOT SUR LES SOCIETES

N° 2065 bis-SD
2019

ANNEXE À LA DECLARATION N° 2065

H REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILES DISTRIBUES

Montant global brut des distributions (1)	payées par la société elle-même	a		payées par un établissement chargé du service des titres	b	
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s) (2)					c	
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées					d	
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus (3)					e	
					f	
					g	
					h	
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)					i	
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI					j	
Montant des revenus répartis (5)					Total (a à h)	

I REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES

Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-3 à 6 ann. III au CGI) * SARL, tous les associés ; * SCA, associés gérants ; * SNC ou SCS, associés en nom ou commandités ; * SEP et sté de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants 1	Pour les S.A.R.L. Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit 2	Année au cours de laquelle le versement à été effectué. 3	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1 à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société. Montant des sommes versées :				
			à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits. 4	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement.		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les	
				Indemnités forfaitaires. 5	Rembour-sements. 6	Indemnités forfaitaires. 7	Rembour-sements. 8

J DIVERS

*** NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)**

*** ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)**

K CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION

REMUNERATIONS		MOINS-VALUES A LONG-TERME IMPOSEES A 15%	
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)	29 656	MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice	
		MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice	
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)		MVLT réalisée au cours de l'exercice	
		MVLT restant à reporter	

Cegid Group

Formulaire obligatoire (art. 302 Septies A bis du Code Général des Impôts)

(1)

BILAN SIMPLIFIÉ

DGFiP N° 2033-A 2019

Désignation de l'entreprise : SAS PHONES SHOP — Néant ☐ *

Adresse de l'entreprise : 82 AVENUE SAINT SAENS 34500 BEZIERS

Numéro SIRET * : 80074657000012

Durée de l'exercice en nombre de mois * : 12 — Durée de l'exercice précédent * : 12

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

ACTIF

			Brut 1		Amortissements - Provisions 2	Exercice N clos le 31122018 Net 3	Exercice N-1 clos le 31122017 Net 4
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles — Fonds commercial *	010		012			
	Immobilisations incorporelles — Autres *	014		016			
	Immobilisations corporelles *	028	42 312	030	12 750	29 562	40 256
	Immobilisations financières * (1)	040	3 400	042		3 400	400
	Total I (5)	044	45 712	048	12 750	32 962	40 656
ACTIF CIRCULANT — STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052			
	Marchandises *	060	22 172	062		22 172	32 765
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066			
	Créances (2) — Clients et comptes rattachés*	068	532	070		532	1 830
	Créances (2) — Autres * (3)	072	11 440	074		11 440	12 403
	Valeurs mobilières de placement	080		082			
	Disponibilités	084	12 393	086		12 393	10 564
	Charges constatées d'avance *	092		094			1 100
	Total II	096	46 537	098		46 537	58 661
	Total général (I+II)	110	92 249	112	12 750	79 499	99 317

PASSIF

		Exercice N NET 1	Exercice N-1 NET 2
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel * 120	1 000	1 000
	Ecarts de réévaluation 124		
	Réserve légale 126	100	100
	Réserves réglementées* 130		
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * 131) 132		
	Report à nouveau 134	14 083	10 487
	Résultat de l'exercice 136	6 818	3 596
	Provisions réglementées 140		
	Total I 142	22 001	15 183
	Provisions pour risques et charges — **Total II** 154		
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées 156	31 700	46 433
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours 164		
	Fournisseurs et comptes rattachés * 166	18 012	15 100
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : 169 187) 172	7 786	22 602
	Produits constatés d'avance 174		
	Total III 176	57 498	84 135
	Total général (I + II + III) 180	79 499	99 317

RENVOIS

(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195	
(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	3 000
(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

② COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFiP N° 2033-B 2019

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A bis du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS PHONES SHOP

Néant ☐ *

A - RÉSULTAT COMPTABLE

			Exercice N clos le 31 12 2018 (1)	Exercice N-1 clos le 31 12 2017 (2)
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises * — dont export et livraisons intracommunautaires	209	210	240 485	240 449
	Production vendue : biens	215	214		
	Production vendue : services *	217	218		
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)		222		
	Production immobilisée *		224		
	Subventions d'exploitation reçues		226		
	Autres produits		230		
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)		232	240 485	240 449
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)		234	112 853	170 740
	Variation de stock (marchandises) *		236	10 593	(14 191)
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)		238		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *		240		
	Autres charges externes * : (dont crédit bail : - mobilier - immobilier)		242	50 046	43 195
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE * 243 : 89)		244	1 378	664
	Rémunérations du personnel *		250	33 127	28 387
	Charges sociales (cf. renvoi 380)		252	5 924	1 817
	Dotations aux amortissements *		254	10 694	2 056
	Dotations aux provisions		256		
	Autres charges : dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259	262	2 648	2 880
	Autres charges : dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260			
	Total des charges d'exploitation (II)		264	227 262	235 547
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)		270	13 223	4 901
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers (III)		280		
	Produits exceptionnels (IV)		290	1 661	283
	Charges financières (V)		294	2 831	490
	Charges exceptionnelle (VI) : dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)	347	300	3 146	699
	Charges exceptionnelle (VI) : dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)	348			
	Impôts sur les bénéfices * (VII)		306	2 089	399
	2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)		310	6 818	3 596
	B - RÉSULTAT FISCAL — Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		312	6 818	314
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *		316		
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles		318		
	Provisions non déductibles *		322		
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)		324	2 935	
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247	330	6 111	
	écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM*	248			
	Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option	249	251		
	(Part de loyers dispensés de réintégration)				
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		998		
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		999		
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				997
	Entreprise nouvelles (44, sexies)	986			
	Zone franche urbaine (44, octies et octies A)	987			
	Zones restructuration de la défense (44 terdecies)	127			
	Zones de revitalisation rurales (44 quindecies)	138			342
	Reprise d'entreprises en difficulté (44, septies)	981			
	Jeune entreprise innovante (44, sexies A)	989			
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	991			
	Pôles de compétitivité hors CICE (art 44 undecies)	990			
	Divers dont ZFA (44 quaterdecies)	345			
	Investissements outre-mer	344			
	Créance due au report en arrière du déficit	346			
	Bassins urbains à dynamiser-BUD (art. 44 sexdecies)	992			350 1 937
	"Déduction exceptionnelle (art 39 decies)"	655			
	RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS — Bénéfice col. 1 Déficit col. 2		352	13 927	354
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arriere : (Entreprises I.S. seulement)		356		
	Déficits antérieurs reportables : * ..... dont imputés sur le résultat :				360
	RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS — Bénéfice col. 1 Déficit col. 2		370	13 927	372

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cegid Group

Dossier N° PHONE en Euros.

CABINET AUTHIE PIERRE ET ASSOCIES

FS

ANNEXE DÉCLARATION 2033-B

Désignation de l'entreprise : SAS PHONES SHOP 31/12/2018

Détail des réintégrations diverses		
Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autre		3 654
Réintégrations diverses		2 457
Total des réintégrations diverses	**330**	6 111

Détail des déductions diverses		
Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE)		1 937
Total des déductions diverses	**350**	1 937

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

(3) **IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS VALUES - MOINS VALUES**

DGFiP N° 2033-C 2019

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A bis du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS PHONES SHOP

Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

I IMMOBILISATIONS

ACTIF IMMOBILISÉ		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406		
	Autres	410		412		414		416		
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426		
	Constructions	430		432		434		436		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446		
	Installations générales agencements divers	450	1 460	452		454		456	1 460	1 460
	Matériel de transport	460	32 916	462		464		466	32 916	32 916
	Autres immobilisations corporelles	470	7 936	472		474		476	7 936	7 936
Immobilisations financières		480	400	482	3 000	484		486	3 400	3 400
TOTAL		490	42 712	492	3 000	494		496	45 712	45 712

II AMORTISSEMENTS

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Immobilisations incorporelles		500		502		504		506	
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516	
	Constructions	520		522		524		526	
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536	
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540	216	542	293	544		546	509
	Matériel de transport	550	1 331	552	8 229	554		556	9 560
	Autres immobilisations corporelles	560	509	562	2 172	564		566	2 681
TOTAL		570	2 056	572	10 694	574		576	12 750

III PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

(19%, 15% et 0% pour les entreprises à l'IS, 16% pour les entreprises à l'IR)
(Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.

1	2	3	4	5
6	7	8	9	10

Immobilisations	Valeur d'actif * ①	Amortissements * ②	Valeur résiduelle ③	Prix de cession * ④	Plus ou moins-values Court terme * ⑤	Long terme 19 % ⑥	Long terme 15 % ou 12.8 % ⑦	Long terme 0 % ⑧
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589
Plus-values taxables à 19 % (1)			579	Régularisations	590	583	594	595
Résultat net de la concession et de la sous-concession de licences d'exploitation de droits de la propriété industrielle bénéficiant du régime des plus-values à long terme (CGI art 39 terdecies)							591	
TOTAL					596	585	597	599

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT.

(1) Les plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 E et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

Cegid Group

④ **RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - CRÉDITS D'IMPÔTS**

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A bis du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS PHONES SHOP

Néant ☐ *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Immob. incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques matériel et outillage	730		735	
Inst. générales agenc. am. divers	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES A PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPOT
(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033 B		780

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	982	
Déficits imputés	983	
Déficits reportables	984	
Déficits de l'exercice	860	
Total des déficits restant à reporter	870	

III DÉFICITS PROVENANTS DE L'APPLICATION DU 209C

Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI	995	
Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (art. 209C du CGI)	996	

IV DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	381	
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant *	380	
N° du centre de gestion agréé	388	
Montant de la TVA collectée	374	48 432
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378	28 772
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	397	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

(1) Cette case correspond au montant porté lignes 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.
* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Formulaire obligatoire (art. 53 A du Code Général des Impôts)

(5)

DETERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTEE

DGFiP N° 2033-E-SD 2019

Désignation de l'entreprise : SAS PHONES SHOP			Néant ☐*
Exercice ouvert le : 01/01/2018	et clos le : 31/12/2018	Durée en nombre de mois	1 2

DECLARATION DES EFFECTIFS			
Effectif moyen du personnel * :		376	1
dont apprentis		657	
dont handicapés		651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale		861	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE			
I- Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises		108	240 485
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées		118	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		119	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges		105	
TOTAL 1		106	240 485
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		115	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation		143	
Subventions d'exploitation reçues		113	
Variation positive des stocks		111	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée		116	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation		153	
TOTAL 2		144	
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (1)			
Achats		121	116 328
Variation négative des stocks		145	10 593
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances		125	15 459
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		146	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée		133	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		148	2 648
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée		128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		135	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		150	
TOTAL 3		152	145 028
IV- Valeur ajoutée produite			
Calcul de la valeur ajoutée	(total 1 + total 2 - total 3)	137	95 457
V- Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires nos 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires nos 1329-AC et 1329-DEF).		117	95 457

Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE

Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD

Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case	020				
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106)	022	240 485	Effectifs au sens de la CVAE *	023	0
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)			026		
Période de référence	024	01/01/2018	160	31/12/2018	
Date de cessation			186		

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2033-NOT-SD § Cotisation foncière des entreprises · qualification des effectifs

Cegid Group

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'annexe III du C.G.I.)

N°de dépôt

6 COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFiP N° 2033-F 2019

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

1/1 (1) Néant [X] *

EXERCICE CLOS LE 31122018 N° SIRET 80074657000012

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS PHONES SHOP

ADRESSE (voie) 82 AVENUE SAINT SAENS

CODE POSTAL 34500 VILLE BEZIERS

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique | Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou actions
Adresse : N° | Voie
Code postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou actions
Adresse : N° | Voie
Code postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou actions
Adresse : N° | Voie
Code postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou actions
Adresse : N° | Voie
Code postal | Commune | Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) | Nom patronymique | Prénom(s)
Nom marital | % de détention | Nb de parts ou actions
Naissance : Date | N° Département | Commune | Pays
Adresse : N° | Voie
Code postal | Commune | Pays

Titre (2) | Nom patronymique | Prénom(s)
Nom marital | % de détention | Nb de parts ou actions
Naissance : Date | N° Département | Commune | Pays
Adresse : N° | Voie
Code postal | Commune | Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle.
* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Cegid Group

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

N° de dépôt

(7)

FILIALES ET PARTICIPATIONS

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

DGFiP N° 2033-G 2019

1/1 (1)

Néant [x] *

EXERCICE CLOS LE 31122018

N° SIRET 80074657000012

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS PHONES SHOP

ADRESSE (voie) 82 AVENUE SAINT SAENS

CODE POSTAL 34500 VILLE BEZIERS

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE	905	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Forme juridique | Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) | % de détention

Adresse : N° | Voie

Code postal | Commune | Pays

(répété 10 fois)

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Cegid Group

PHONES SHOP
Société par actions simplifiée
au capital de 1 000 euros
Siège social : 12 Rue Alfred de Musset, 34500 BEZIERS
800746570 RCS BEZIERS

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE DU 28 JUIN 2019

L'an deux mille dix-neuf,
Le 28 juin,
A 10 heures,

Monsieur Frédéric SOULIE,
demeurant 2 Allée des Vignerons, 34500 BEZIERS,

Associé unique de la société PHONES SHOP,

I - A préalablement exposé ce qui suit :

En sa qualité de Président de la Société, Monsieur Frédéric SOULIE, associé unique, a établi et arrêté les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2018.

II - A pris les décisions suivantes :

- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018,

- Affectation du résultat de l'exercice,

- Conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce,

- Délégation de pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

FS

PREMIERE DÉCISION

L'associé unique approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2018, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes.

L'associé unique prend acte, conformément à l'article 223 quater du Code général des impôts, qu'au cours de l'exercice écoulé aucune somme n'a été enregistrée au titre des dépenses ou charges non déductibles fiscalement visées à l'article 39, 4 du Code général des impôts.

DEUXIEME DÉCISION

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2018 s'élevant à 6 818,37 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	6 818,37 euros
Auquel s'ajoute :	
Le report à nouveau antérieur	14 082,52 euros
Pour former un bénéfice distribuable de	6 818,37 euros

En totalité au compte "report à nouveau" qui s'élève ainsi à 20 900,89 euros.

Conformément à la loi, l'associé unique constate qu'aucun dividende n'a été distribué depuis la constitution de la Société.

TROISIEME DÉCISION

L'associé unique donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, l'associé unique a dressé et signé le présent procès-verbal.

Frédéric SOULIE

FS

PHONES SHOP
Société par actions simplifiée
au capital de 1 000 euros
Siège social : 12 Rue Alfred de Musset, 34500 BEZIERS
800746570 RCS BEZIERS

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE DU 28 JUIN 2019

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT de l'exercice clos le 31 décembre 2018

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2018 s'élevant à 6 818,37 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	6 818,37 euros
Auquel s'ajoute :	
Le report à nouveau antérieur	14 082,52 euros
Pour former un bénéfice distribuable de	6 818,37 euros

En totalité au compte "report à nouveau" qui s'élève ainsi à 20 900,89 euros.

Conformément à la loi, l'associé unique constate qu'aucun dividende n'a été distribué depuis la constitution de la Société.

Certifié conforme
Le Président